

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 janvier 2025

PJL D'URGENCE POUR MAYOTTE - (N° 772)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CE272

présenté par
Mme Youssouffa, rapporteure

ARTICLE 12

À l'alinéa 1, substituer aux mots :

« de la calamité naturelle mentionnée »

les mots :

« du cyclone mentionné ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel ayant pour objet d'harmoniser la désignation de l'évènement météorologique exceptionnel qui détermine le champ d'application de la dérogation au droit de la commande publique autorisée par l'article 12 du projet de loi.